

Deux semaines pour un compromis

CONGÉ PATERNITÉ Le Conseil des Etats approuve le principe d'un congé de deux semaines. Mais pour le PLR, l'avenir appartient au modèle d'un congé parental global de 16 semaines

MICHEL GUILLAUME, BERNE
 @mfguillaume

C'est fait. Un jour après avoir introduit des valeurs indicatives pour promouvoir les femmes à la tête des entreprises cotées en bourse, le Conseil des Etats a fait un deuxième petit pas vers l'égalité. Il a approuvé – par 26 voix contre 16 – un contre-projet indirect à l'initiative du syndicat Travail.Suisse exigeant un congé paternité de quatre semaines. Il lui préfère un compromis qui instaure tout de même un congé de deux semaines d'un coût de 230 millions par an financé par l'assurance perte de gain.

L'homme du débat? Incontestablement Pirmin Bischof. En automne dernier, l'avocat soleurois, âgé de 60 ans mais jeune papa de deux filles de 4 et 1 an, avait renoncé à briguer un siège au Conseil fédéral alors qu'il était l'un des favoris pour succéder à Doris Leuthard. «J'aurais aimé être conseiller fédéral, mais je tiens surtout à être un bon père», confie-t-il alors au *Temps* avant d'annoncer que son prochain combat serait pour le congé paternité.

Il a tenu parole. Il s'est lancé dans un flamboyant plaidoyer, abordant la question sous les angles aussi bien économique que familial. Sur le premier plan, il note que lors de ses contacts avec les CEO de grandes multinationales, ceux-ci déplorent toujours la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. La Suisse est certes un pays magnifique avec des salaires élevés et une infrastructure remarquable, mais totalement dénué d'une politique familiale digne de ce nom. C'est la raison pour laquelle ces patrons ont pris les devants (*lire ci-dessous*). «L'image d'un pays se joue aussi sur la politique familiale, et l'Etat a un rôle à jouer à ce sujet», a souligné Pirmin Bischof. D'autre part, sur le plan familial, de nombreuses études prouvent qu'un congé paternité profite aussi à l'enfant, qui sera en meilleure santé, notamment dans les familles à faible revenu.

Aucune chance pour l'initiative de Travail.Suisse

La gauche est presque seule à soutenir l'initiative de Travail.Suisse. Mais comme celle-ci n'a aucune chance au Conseil des Etats, elle se rallie au contre-projet. Sage-femme

230 MIOS

Ce serait la charge financière du congé paternité, financé sur le modèle de l'assurance maternité via les allocations pour perte de gain (APG).



La Suisse est le seul pays d'Europe à ne compter ni congé parental ni congé paternité. (GAETAN BALLY)

de profession, Liliane Maury Pasquier (PS/GE) insiste sur l'importance du lien père-enfant qui se noue dès les premiers jours dans le parfum des bains et l'odeur des couches, voire lors des nuits blanches! Tout le monde y gagne à la fin: la famille, avec deux parents plus égaux et épanouis, la société ensuite et enfin l'économie.

Alors que le PDC soutient désormais unanimement le contre-projet, le PLR a rarement paru aussi déchiré. Electron libre dans son parti, le Neuchâtelois Raphaël Comte n'a pas hésité à faire un saut vertigineux dans l'avenir. «Dans cinquante ans, la Suisse connaîtra un congé parental et le débat de ce jour apparaîtra un peu ridicule, un peu de la même façon que les jeunes d'aujourd'hui se demandent comment ce pays a pu priver les femmes du droit de vote jusqu'en 1971», a-t-il remarqué. Raphaël Comte

ne cache pas qu'il soutient l'initiative, estimant que «la réflexion ne doit pas tuer l'action».

«L'avenir, c'est le congé parental»

Mais le Neuchâtelois est très isolé dans son parti. La plupart de ses collègues combattent le contre-projet, cela «sans la moindre mauvaise conscience», selon les termes de Joachim Eder (PLR/ZG). Les uns parce qu'ils ne veulent pas développer l'Etat social. Les autres, comme l'Appenzelois Andrea Caroni, parce qu'ils estiment que l'avenir appartient au modèle d'un congé parental global, et non pas à un congé paternité qui ne fait que cimenter le rôle traditionnel dévolu aux deux parents au sein de la famille. Ce jeudi 20 juin, les sénateurs PLR ont d'ailleurs déposé une motion prônant un congé flexible de 16

«L'image d'un pays se joue aussi sur la politique familiale, et l'Etat a un rôle à jouer à ce sujet»

PIRMIN BISCHOF, CONSEILLER AUX ETATS PDC

semaines, dont les 8 premières semaines sont réservées à la mère. «Ce modèle, qui renforce l'image d'une famille libérale, doit aussi améliorer la conciliation entre la vie privée et la carrière professionnelle», disent-ils.

Théoriquement, ce discours devrait toucher une corde sensible au sein de la gauche. Il a pourtant fait naufrage

au sein de la Commission sociale du Conseil des Etats. En parlant des 8 semaines réservées à la mère, le PLR remet implicitement en cause le congé maternité de 14 semaines durement acquis au début des années 2000. «Gardons-nous d'entrer dans une querelle stérile entre les congés maternité et paternité», a averti Liliane Maury Pasquier.

En fin de compte, le sénat n'a pas écouté le Conseil fédéral, qui encore tout récemment s'est prononcé contre le contre-projet. Lors du débat, un orateur s'est demandé si le gouvernement ne vivait pas dans un autre siècle. De toute façon, après le Conseil national, qui doit encore s'emparer du sujet, le peuple aura le dernier mot. Jusqu'à présent, les sondages indiquent qu'il est plus progressiste que le Conseil fédéral et le parlement. ■

Entre un jour et dix-huit semaines, un régime à deux vitesses

ENTREPRISE En l'absence de loi, les Suisses bénéficient aujourd'hui de congés paternité extrêmement variables en fonction des moyens de leur entreprise

JULIE EIGENMANN
 @JulieEigenmann

Nombre d'employés suisses ne bénéficient pas de plus d'un ou deux jours de congé après la naissance ou l'adoption de leur enfant, le droit fédéral suisse ne prévoyant pas de congé paternité. Le père peut uniquement faire valoir un droit aux «jours de congé usuels» accordés en cas d'événements particuliers, comme pour un déménagement ou un mariage.

Ce fut le cas d'Eduardo, réalisateur publicitaire, qui n'a pu prendre congé que le jour de l'accouchement de sa femme Sylvie, assistante en pharmacie. «L'accouchement a duré trois jours et Sylvie en a beaucoup souffert. Quand je lui rendais visite sur ma pause de midi et le soir, elle fondait en larmes. Lorsque mon épouse est rentrée à la maison, heureusement, ses parents étaient présents, sinon je ne sais pas comment ça se serait passé», se souvient le jeune papa. Son épouse poursuit: «Quand je suis sortie de la maternité, mon mari n'était pas là. J'ai fait une dépression post-partum, et ça a été très difficile pour moi à la maison. J'étais perdue sans lui.»

Pour les PME comme celle qui emploie Eduardo, le problème est souvent celui du coût. L'instauration des deux semaines de congé paternité prévue pour 2022 et financée par le régime des allocations pour perte de gain (APG) coûterait environ 230 millions de francs cette année-là.

«Chaque année, les cours de répétition concernent beaucoup plus de jours que ne le ferait le congé paternité, et ils ne posent pas de problème aux PME

CÉDRIC TILLE, PROFESSEUR D'ÉCONOMIE À L'IHEID DE GENÈVE

Un vrai argument? Cédric Tille, professeur d'économie à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) de Genève, conteste: «Ça semble être un très gros chiffre, mais si on le met en perspective, il reste très raison-

nable. Cette somme représente 0,03% du PIB suisse, qui se chiffrait à 690 milliards de francs en 2018: on peut appeler cela une erreur d'arrondi! Le montant reste faible aussi si on le compare à la masse salariale suisse de 405 milliards par an.»

Nombre d'institutions et de sociétés suisses se montrent toutefois plus généreuses. C'est le cas de presque toutes les administrations cantonales et nombreuses multinationales, dont Novartis, qui offrira à partir de juillet dix-huit semaines de congé aux pères comme aux mères, et Firmenich, qui accorde seize semaines au parent qui a la responsabilité principale de l'enfant et deux semaines à l'autre parent.

Depuis janvier, Procter & Gamble encourage aussi les pères à prendre huit semaines de congé, tandis que les mères en ont dix-huit (la loi stipule quatorze). «Les familles évoluent: les hommes veulent être impliqués dans la garde des enfants et le partage des tâches, expose Carine Shili, responsable de la communication pour le site de Genève. On doit accélérer l'égalité des genres, et ça passe aussi par ce genre de politique.»

Quelques pères travaillant pour la multinationale ont déjà testé ce congé. Johan Egger, cadre pour Gillette, est l'un d'entre eux. «J'ai grandi en Suède, où les gens ont un congé paternité, et je savais donc que

je voulais le prendre. Je ne voulais pas me reposer sur ma femme.» Le jeune père a donc posé deux semaines de congé au moment de la naissance de son enfant, puis les autres auxquelles il avait droit lorsque sa fille a eu 8 mois et que sa femme a repris le travail, «pour étendre la période avec notre fille à la maison».

L'impact d'un vrai congé

Pour Johan Egger, le congé paternité a été l'occasion de construire une belle relation avec sa fille, mais aussi d'être un «meilleur mari»: «Si je ne l'avais pas fait, je n'aurais sans doute pas réalisé, comme beaucoup de pères, que ces congés ne sont pas des vacances. Quand celui qui travaille rentre à la maison, il est fatigué, mais son partenaire aussi. Quand on a expérimenté les deux côtés, on comprend mieux.»

Procter & Gamble estime que le coût de ce congé est difficile à évaluer. Et la gestion de ces absences, Carine Shili ne la voit pas comme un problème: «Comme pour les congés maternité, nous anticipons ou repoussons certains projets, ou nous remplaçons le père absent.» La chargée de communication admet cependant que la taille de l'entreprise permet probablement plus de flexibilité.

Le risque est donc de voir évoluer, comme l'illustrent déjà ces exemples, des politiques à deux vitesses: d'un côté, les

multinationales qui peuvent se permettre un congé paternité conséquent, et de l'autre, une majorité des PME, soit 99% du tissu économique suisse, qui continueront d'accorder un ou deux jours tant que la loi ne changera pas. Cédric Tille réagit: «Il risque d'y avoir toujours un décalage; il ne faut pas s'attendre à ce que toutes les entreprises donnent le même nombre de jours. Mais un congé plancher obligerait les PME qui ne veulent pas se lancer les premières à le faire.»

Le professeur d'économie met aussi en avant une contradiction: l'absence de remise en question du service militaire. «Chaque année, les cours de répétition concernent beaucoup plus de jours que ne le ferait le congé paternité, et ils ne posent pas de problème aux PME.»

Et, à l'avenir, le congé paternité sera toujours davantage un moyen d'attirer les talents. «Ces questions d'égalité font partie de notre ADN, mais c'est sûr qu'elles permettent aussi de rester attractif pour cette nouvelle génération qui veut mieux concilier carrière et famille», détaille Carine Shili. Les employés semblent en effet sensibles à la question. «Je ne travaillerais pas pour une entreprise qui ne donne que deux jours de congé paternité, avance Johan Egger. Ce genre de politique en dit long sur les valeurs de l'entreprise.» ■